

Mouthiers sur Boëme

Vivre à

Boëme

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 300

Vivre à Boëme

Mouthiers sur Boëme



Les chevaux de Michel VALLAT veillent désormais sur un carrefour où eurent lieu de nombreux accidents.

Le four du Petit Guillon, avant et après sa réhabilitation sous la houlette artistique de Michel VALLAT

Les humeurs de dame nature :
inondation en 1986
et orage en 1989.

Des activités disparues,
bouilleur ce cru (en haut)
papeterie laroche (en bas à droite
ou encore les bars,
Lamazière à gauche
Mlle Ginet à droite.
Mais la gare a été sauvee,
et la déchetterie qui fut la première
de la Charente rurale a été remplacée
par une neuve.

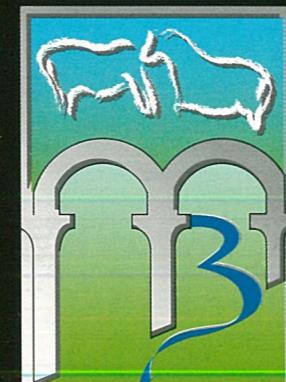
Mais la gare a été sauvee,
et la déchetterie qui fut la première
de la Charente rurale a été remplacée
par une neuve.

SOMMAIRE

Les gens et les faits depuis 1977	
Conseil municipaux du 4 juin et du 1er juillet	p 4
Remaniement du cadastre	p 5
Voulgezac vote pour C.B.C.	p 5
De toutes les couleurs	p 5
Un bulletin à 300 %	p 6
Toutes les activités M.J.C.	p 7
Visez la boîte à lettres	p 8
Urgence au gaz	p 8
Accueil des nouveaux habitants	p 8
Liste électorale	p 8
Sentiers de la Boëme	p 9
Bicyclette verte	p 9
Etat Civil	p 10
Agenda septembre-octobre	p 10
La vie en couleurs	p 10

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 300
SEPTEMBRE
2010



Mouthiers sur Boëme



33 ans que ça dure

« Annoncé dans notre profession de foi, puis dans la presse, voici notre premier bulletin d'information... » ainsi commençait le premier bulletin d'information sur la vie municipale sous la plume de Gilles PLOQUIN en juin 1977.

L'équipe d'élus avait déjà ressenti le besoin de communication avec les administrés sur toutes les actions entreprises en faveur de l'animation locale de notre cité monastérienne.

Certes, les publications étaient limitées au semestre et la qualité d'impression était conforme aux moyens de l'époque, stencil et ronéo, point de photos mais de magnifiques dessins réalisés à l'encre de chine par notre ami Jean LATHIERE !

En relisant aujourd'hui ce premier bulletin, nous pouvons retracer l'histoire et le développement de notre commune ; il y est question :

- du groupe scolaire, étape importante dans l'édification du quartier moderne de MOUTHIERS ;
- du lotissement communal ;
- d'une salle de jeux pour les enfants ; de l'équipement de jeux pour enfants sur la place du champ de foire ;
- du lancement du concours des maisons fleuries... Viennent ensuite les comptes rendu des conseils municipaux.

Gilles PLOQUIN nous dit au revoir en JANVIER 1983 par le bulletin N° 11 en se retirant de la vie municipale.

Bravo et merci encore, Gilles, pour cet élan de développement donné par ton équipe.

Bernard GERMON, son successeur, assure la continuité des objectifs précédemment tracés dès MARS 1983, et reprend la plume en juin de la même année.

Dès novembre 1983, le bulletin N° 13 trouve son nom actuel « VIVRE à MOUTHIERS » et devient mensuel afin de vous tenir au plus près des projets et travaux réalisés.

Les premières photographies d'Alain PORTE apparaissent dans le N° 60 de MARS 1988 avec la transformation du bulletin en quatre pages imprimées.

Compte tenu de la densité des actions menées par l'équipe municipale, les quatre pages deviennent insuffisantes et c'est avec plaisir que nous trouvons dans nos boîtes à lettres huit pages d'informations sur notre commune.

Bernard GERMON nous salue à son tour en février 1994 par le bulletin N° 125.

Bravo et merci BERNARD pour toutes les nouvelles idées et structures créées avec ton équipe qui nous permettent encore aujourd'hui de « vivre à Mouthiers » dans les meilleures conditions.

La même équipe complétée par trois nouveaux membres reprend le flambeau en MARS 1994 avec l'introduction de Jean Pierre TAMAGNA. Votre humble serviteur reprend la plume en avril 1994 (tiens il était déjà question du désengagement de l'état) et nous essayons depuis cette date de vous donner des informations claires et précises sur toutes les actions entreprises pour continuer à développer le bien vivre à MOUTHIERS.

suite du Mot du Maire page 6

CONSEIL MUNICIPAL séances du 4 juin et du 1er juillet 2010

Club House foot

Suite à la pose des panneaux photovoltaïques et au passage de la commission de sécurité, le Conseil Municipal accepte les avenants au lot 1 (Gros Oeuvre) pour 165,23 € HT et au lot 6 (plâtrerie) pour 795,31 € TTC.

Suite à la liquidation judiciaire du bureau de contrôle SPS (Sécurité Protection Santé) OPTIM'S le Conseil Municipal décide de poursuivre cette mission avec le bureau APMS 16 qui continuera la mission. Il accepte l'avenant portant sur une moins-value de 198,95 € TTC.

Réparation des portes de l'église

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise ARRENOUS portant sur la réparation de 3 portes en chêne de l'église pour un montant de 1 462,00 € HT.

Diagnostic accessibilité

Afin de faire établir un diagnostic d'accessibilité sur les bâtiments communaux recevant du public, la commune a consulté 5 bureaux d'études spécialisés. Ce diagnostic est obligatoire avant le 31 décembre 2011.

Le Conseil Municipal retient l'offre du bureau GALTIER pour un montant TTC de 1 650,48 €. Les bâtiments concernés sont : Salles Gilles Ploquin, mairie, crèche, bibliothèque et MJC. La salle omnisports, le club house tennis et le club house foot ne sont pas concernés par ce diagnostic, car il s'agit de constructions récentes déjà aux normes.

La démarche pour les bâtiments scolaires sera menée par la communauté de communes et par la maison de retraite pour l'EHPAD.

Subventions 2010

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 400 € au profit de l'association Kambavenir pour son action au Burkina Faso en faveur de l'éducation et la santé des enfants.

Le Conseil Municipal refuse la demande de subvention formulée par l'Association pour l'accueil des familles d'hospitalisés à Bordeaux pour une aide destinée à la remise aux normes de ses locaux d'accueil.

Marché publics

Compte-tenu du décret du 29/12/2009 modifiant les seuils pour la passation des marchés publics, le Conseil Municipal décide de modifier son règlement intérieur en fonction des directives énoncées.

Modifications budgétaires

Section de fonctionnement : fêtes et cérémonies : + 3 600,00 subventions : - 3 600,00

Section d'investissement : décosations lumineuses - 250,00 article 2188/137 matériel atelier + 250,00 article 2313/233 travaux MJC - 6100,00 article 2315/218 borne incendie + 6100,00

Plan Local d'Urbanisme de Fouquebrune
Avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de Fouquebrune.

Extension réseau électrique « les groies »
Suite à la demande de plusieurs certificats d'urbanisme, il s'avère que des travaux sont nécessaires pour l'alimentation électrique d'une des 5 parcelles concernées.
Le Conseil Municipal retient la solution du raccordement (inférieur à 100 ml).
Le coût des travaux, soit 570,50 € sera laissé à la charge du pétitionnaire.

Indemnité stagiaire

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité exceptionnelle à Melle MOUSNIER Marjolaine, stagiaire à la mairie, du 1er avril au 30 juin 2010, dans le cadre de sa licence en droit administratif.

Site internet de la Commune

Le SDITEC propose un d'hébergement sur serveur virtualisé pour un tarif annuel de 120 €. La Commission constituée va étudier d'autres possibilités d'hébergement du site.

Bibliothécaire médiathèque

Le premier jury, réuni le 19 mai, a auditionné 5 candidats au poste de bibliothécaire sur 26 candidatures reçues. Un candidat a été retenu.

Régie de Transport - tarifs ramassage scolaire

A compter de la rentrée scolaire 2010/2011, les tarifs de transport scolaire vers les écoles élémentaire et maternelle sont fixés comme suit : 10,60 € par mois pour le 1er enfant, 8 € par mois pour le 2ème enfant d'une même famille, gratuité à compter du 3ème enfant d'une même famille.



Une fois de plus, Franck Troussicot a répondu à la pelle, pour réparer le réseau du chauffage de l'école

Conventions avec la Communauté de Communes - travaux voirie

Le Conseil accepte la convention de délégation de maîtrise d'œuvre à la communauté de communes en ce qui concerne les aménagements liés aux travaux de voirie (dont aménagements urbains, bordures, réseaux,...)

- réseau bibliothèque

Le Conseil accepte la convention concernant la prise en charge financière du poste de bibliothécaire chargé de la création d'un réseau intercommunal des bibliothèques et de la coordination du projet de médiathèque à Mouthiers. Participation de la communauté de communes : 60% du coût du poste.

Suppression de poste 20h/semaine - création de poste 24 h/semaine

Suite à l'augmentation du temps de travail de 4 h par semaine d'un adjoint technique et afin de respecter la législation, le Conseil Municipal décide la suppression du poste à 20 h/semaine et la création d'un poste à 24h/semaine.

Directive Européenne « services »

Le Conseil Municipal demande au gouvernement d'exclure du champ d'application de la directive européenne « services » le secteur de la petite enfance.

En effet, l'inclusion de la petite enfance dans le champ d'application de la directive serait une décision particulièrement grave, mettant en péril, à terme, la gestion publique des crèches. La logique de marchandisation et de mise en concurrence entre gestionnaires conduirait à la fois à une diminution de la qualité de l'accueil des enfants et à un désengagement de financements publics, ceux-ci devant être justifiés selon les critères d'un marché libéralisé et non plus ceux d'un service public.

Subvention 2010

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 1 000 € au profit de l'association l'âge de faire Kambavenir pour son action d'animation sur le territoire communal.

Convention entretien « chaire à Calvin »

Le Conseil Municipal revalorise le montant de la participation à facturer au Conseil Général pour l'entretien des abords du site de la Chaire à Calvin par l'équipe technique municipale.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal
VENDREDI 8 OCTOBRE 20 H 30

Participation de la commune aux frais de fonctionnement école Angoulême

Le Conseil accepte de participer financièrement aux frais de scolarité d'un enfant de Mouthiers scolarisé sur Angoulême, à hauteur de 405,29 € pour l'année 2010. Cette inscription fait l'objet d'une dérogation pour raisons médicales.

REMANIEMENT DU CADASTRE

Les évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties sont mises à jour périodiquement. Cependant s'il y a erreur, elle doit être corrigée gracieusement à la demande des propriétaires concernés.

Les évaluations cadastrales ne sont plus fixes mais mises à jour de trois façons :

- les changements affectant toutes propriétés, bâties et non bâties, sont constatés chaque année ;
- les évaluations foncières sont actualisées tous les trois ans ;
- une révision générale a lieu tous les six ans ;

- les valeurs foncières sont majorées entre deux actualisations par application des revvalorisations forfaitaires annuelles arrêtées par la loi de finances ;

- certaines augmentations de valeur locative de locaux d'habitation peuvent être limitées par la commune et la communauté de commune. Toutes les propriétés bâties et non bâties qui subissent des changements de caractéristiques physiques et d'environnement de plus d'un dixième (10%) de leur valeur locative peuvent donner lieu à une nouvelle évaluation

du montant des taxes foncières. Il en est de même pour les changements de consistance ou d'affectation.

La population est informée que les opérations de remaniement partiel du cadastre seront entreprises dans la commune à partir du 1er septembre pour une durée d'environ 6 mois.

Les agents du centre des impôts d'Angoulême chargés des travaux sont autorisés, par arrêté préfectoral du 9 juillet 2010, à pénétrer dans les propriétés publiques et privées sur le territoire communal et en tant que de besoin.

Il s'agit de Messieurs LABEYRIE et LALANNE, géomètres du cadastre. Les propriétaires concernés seront préalablement informés et convoqués individuellement à leur domicile par le service du Cadastre et pourront présenter leurs titres de propriété et de bornage.

Sont principalement concernés les secteurs de « la Tonnelle » « les justices » « la croix ronde » « les agrières » « chez bâty » « la croix guillaud ». Une large partie de la population de Voulgézac travaille sur Angoulême ou la périphérie et se déplace quotidiennement en passant par Vœuil ou Mouthiers. C'est aussi dans cette direction que bon nombre de familles se tournent pour aller à l'école, au cinéma, au théâtre, à la piscine.....

- Sur un plan économique

Les habitants de Voulgézac participent à l'activité commerciale de Mouthiers. Un grand nombre fréquente les boulangeries, la supérette, le médecin, la pharmacie. Une des coiffeuses de Mouthiers habite Voulgézac et un artisan voulgézacais a son dépôt sur la ZAC de Mouthiers. La commune de Mouthiers appartient au bassin de vie de la majorité des habitants. Sur un plan scolaire, Voulgézac est en RPI avec la commune de Plassac. Nous travaillons en lien avec cette commune afin d'apporter aux familles un service maximum et ainsi maintenir une dynamique humaine.

Sur un plan social, du fait de la proximité géographique, les familles qui ont des enfants fréquentent le centre social : centre de loisirs pour les plus jeunes, structure spécifique pour les adolescents. En mars 2010, le carnaval organisé par l'association de parents d'élèves du RPI et le centre social de Mouthiers n'a jamais eu autant de couleurs et d'attractivité pour les villageois. Une autre dimension a été apportée.

Les habitants de Voulgézac participent aux activités du centre social et fréquentent les clubs sportifs de Mouthiers.

CONCLUSION

Nous souhaitons majoritairement nous orienter vers Boëme-Charraud car nous nous connaissons déjà et nous vivons ensemble. Un rattachement aux 3B nous apparaîtrait inadapté.

Les avantages humains et sociaux de ce choix sont incontestables, et si nous voulons jouer la carte de l'attractivité pour de jeunes couples, cette option offre beaucoup plus d'intérêts.

Le conseil municipal vote à main levée. Le résultat est le suivant : 9 conseillers sont favorables à ce que soit faite une demande d'adhésion à la communauté de commune Charente-Boëme-Charraud et 2 s'abstiennent.



HISSONS LES COULEURS

Et hissons où ...et hissons où..?

A bien considérer les choses notre information municipale est encore à mi chemin :

entre le temps où le garde champêtre portait la parole, usant du refrain à tambour, et ce monde du virtuel où s'associent sur un écran d'ordinateur, textes et images électroniques.

Même Alain PORTE a dû se mettre au numérique pour livrer chaque mois ses clins d'œil photographiques amoureux de sa commune et de ses habitants.

Mais depuis le bonheur était double : les originaux en couleurs et les photos retenues chaque mois recadrées en noir et blanc ; pour la chaleur de leurs tons et le bonheur de leur composition.

Sauf que vous, lecteurs et lectrices fidèles, n'en voyez pas la couleur de ces photos brutes de cadrage. Totale injustice alors que vous en voyez de toutes les couleurs dans la vraie vie. Injustice momentanément réparée avec ce n° 300.

Avec en plus la patine du temps sur les clichés noirs et blancs qui disent à nouveau la vie intense de notre commune ce qui ne gouache rien.

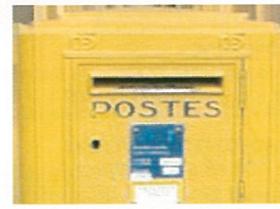
Toutes les images, tous les dessins, tous les textes qui figurent sur l'ensemble de cette triple centaine de numéros disent le mot qui s'ajoute parfaitement au titre de notre petit journal communal : Vivre ENSEMBLE à Mouthiers sur Boëme !

Alors haut les couleurs et vogue... jusqu'au 400 ème !

CONSEIL À PRENDRE À LA LETTRE

Nous rappelons que dans certains villages de la commune, la Poste a installé des boîtes aux lettres mises à disposition des habitants pour l'expédition de leur courrier.

Nous recommandons vivement aux habitants d'utiliser le plus possible, ces boîtes aux lettres afin d'éviter qu'elle ne soient supprimées.



URGENCE GAZ DE FRANCE

INFOS PRATIQUES

Contacts utiles Gaz de France
Urgences gaz naturel : appeler GDF au
0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)
Pour le raccordement au gaz naturel :
appeler GrDF au 0 810 224 000 (prix
d'un appel local)



Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France Dolce Vita : 09 69 324 324

ou www.dolcevita.gazdefrance.fr
La liste des autres fournisseurs de gaz naturel et d'électricité présents dans la commune est disponible sur le site de la Commission de Régulation de l'Energie

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Présentation et rencontre
avec les élus locaux et associatifs
qui répondront à vos questions.

A l'issue de cette rencontre, nous
prendrons ensemble le pot de l'amitié.

Une invitation a été envoyée ou sera
envoyée prochainement à tous les nou-
veaux habitants connus des services de
la mairie.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation alors
que vous êtes nouvel(aux) habitants,
merci de nous faire connaître à la mairie.

**vendredi 17
à 18 heures
au Centre Social
M.J.C.
Place de la gare**

TRAIL DE LA BOËME
DIMANCHE 12 SEPTEMBRE MOUTHIERS SUR BOËME
Courses de 9 km et 20 km (95% de sentiers),
randonnée pédestre et course enfants.
OUVERT À TOUS.
Renseignements et inscriptions : <http://traildelaboeme.e-monsite.com/>

MOUTHIERS SUR BOËME (16)
DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2010



RÈGLEMENT TRAIL

RESPONSABILITÉ CIVILE

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'une compagnie d'assurance.

INDIVIDUELLE ACCIDENT

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Je m'engage à respecter le balisage, le code de la route et les consignes de sécurité données par les organisateurs, et je les dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

J'autorise l'organisation à utiliser, reproduire ou faire reproduire mon nom, mon image dans le but de la promotion de la manifestation.

Les concurrents s'engagent à respecter la végétation, les propriétés privées ainsi que l'interdiction de les remprunter sans autorisation.

SÉCURITÉ

Organisateurs en VTT pour assistance
• Secouristes et Médecin
• Radio amateurs répartis sur le circuit
• Signalaires aux intersections principales
• Accompagnement le long du parcours non autorisé.

CLASSEMENT

Cette épreuve compte pour le challenge trails de la Charente.
Classement du challenge sur <http://traildelaboeme.e-monsite.com/>

RÉCOMPENSES

1 maillot technique à chaque participant des courses trail. Course à pieds
pour les trois premières catégories, non

ENGAGEMENT

BULLETIN À RENVOYER AVANT LE 09 SEPTEMBRE À

M. Sébastien Deguil
20, résidence Les Tonnelles
16440 Mouthiers
05 45 62 42 50 | 05 45 25 19 21
ou par e-mail à
traildelaboeme@free.fr

Retrait des dossards à la salle
des fêtes de 7 h 30 à 8 h 45
Départ 9 h : 20 km
Départ 9 h 10 : 9 km
Départ 9 h 15 : Rando
Départ 11 h 30 : Courses enfants

BULLETIN D'ENGAGEMENT TRAIL MOUTHIERS 2010

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____ Catégorie : _____ Sexe : H F

Adresse : _____
Tel : _____ Mail : _____
Club ou association : _____
Non licencié(e) Licencié(e)
N° de licence (FFA) : _____

Jointe impérativement une photocopie de la licence de l'année 2010. Et pour les non licenciés un certificat médical de non contre indication de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an (aucun autre justificatif ne sera accepté).

Je m'engage pour la course des :

9 km (F - à partir de 16 ans) | 20 km (96 - à partir de 18 ans)

Rando pédestre (26) gratuite - de 12 ans

Course enfant (gratuite) | 3 km (12/15 ans) et 980 m (7/11 ans) : départ 11 h 30

MAJORATION DE 2 € pour toute inscription sur place.

Chèque joint de _____ € à l'ordre de : MJC

A _____ ie _____

ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes du 1er septembre au 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars prochain.

Les nouveaux arrivants et/ou les personnes non encore inscrites doivent donc se présenter en mairie avant le 31 décembre 2010 pour demander leur inscription.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
5 sept	Evelyne et Daniel 0545678430 0619126239	13 h 15	MOUTHIERS rando+calendrier	Place du champ De foire	13h30	8
12 sept	MOUTHIERS	2ème TRAIL DE LA BOËME-Infos à suivre				
26 sept	Randonneurs Vallée de L'Échelle		BALADE DES OIES SAUVAGES – Infos à suivre			
10 oct	Bernard et Maryvonne 0545250816 0688348621	9 h 30	SAINT-BRIS DES BOIS (17) Repas tiré du sac	Etang de St Césaire	10h30	16
24 oct	Mouthiers		ATTELAGES DE LA CROIX RONDE – Infos à suivre			



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI

Me 1er sept	Michel B. 0545678296	14 h	MOUTHIERS Calendrier	Place du champ De foire	14 h
Me 15 sept	Michel B. 0545678296	14 h	MONTMOREAU	Parking du Supermarché	14h3
Me 29 sept	M. Claude et M.Jo 0670306806	14 h	MOUTHIERS	Le rosier	14h

VIVE LA BICYCLETTE VERTE

Les vacances tirant à leur fin, les vététistes de tout niveau se retrouvent le dimanche matin à 9 heures, place de la Gare à Mouthiers.

A partir du 5 septembre, de nouveau les ballades sur les beaux chemins du coin. Avec comme objectif, cette année, de tracer des boucles sur l'intercommunalité qui seront balisées.

Cela permettra à tout le monde de faire des ballades dans les environs et de pratiquer ce sport si convivial qu'est le vtt.
Michel MADDII-GERMON 1, Place de l'Abbé Joly 16440 MOUTHIERS 06.07.74.68.85



LISTE

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes du 1er septembre au 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars prochain.

Les nouveaux arrivants et/ou les personnes non encore inscrites doivent donc se présenter en mairie avant le 31 décembre 2010 pour demander leur inscription.

Néanmoins, nous leur conseillons de s'assurer auprès de la mairie que c'est bien le cas.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

17 mai : Manon AUPY-PARINET la Chauveterie
 15 juin : Mélissa BENNACEUR les Agriers
 17 juin : Elise DURBECQ rue des Morinauds
 23 juin : Eva GROLLEAU Gersac
 16 juillet : Lucas SEGUIN impasse des Erableaux

MARIAGES

5 juin : Ronny VAN OPSTAL et Sylvie DAVAILLE Forge
 19 juin : François BOSCH et Delphine JAVANAUD le Portail
 3 juillet : Luis CORREIA et Argentique DUMONT rue de la châtaigneraie
 3 juillet : Pierrick COUTURIER et Carla DA FONSECA GUIMARAES
 10 juillet : Grégory BONNEAU et Barbara BENNACEUR la combe au roi
 23 juillet : Cyrille VINSONNAUD et Estelle BOURDENS
 impasse des genévrier - le rosier
 7 août : Olivier TOURAILLE et Emmanuelle ESELAY
 Route de la côte à bournet

DÉCÈS

6 juin : Rémy BASTIER EHPAD
 9 juin : Marie-Louise BERTHON veuve LOTTE rue de la Boëme
 11 juin : Irène RASSAT veuve LABROUSSÉ EHPAD
 18 juin : Marie-Madeleine BECHEMIN veuve BODIT EHPAD
 24 juin : Max BOURREAU « le petit guillon »
 30 juin : Jean BONASTRE chez Morinaud
 23 juillet : Laurent COUSSEAU « les groies »
 27 juillet : Renée LILLE née RENAUDON « le rosier »
 31 juillet : Jacqueline GISCARD née FRESSANGE « le rosier »

SUR VOTRE AGENDA

SEPTEMBRE

11 : exposition peinture Béatrice BRUGUERA à la MJC
 12 : trail de la Boëme
 17 : accueil des nouveaux habitants à 18 h à la MJC
 19 : repas du cercle des aînés à 12 h salle Gilles Ploquin
 25 : tombolartistique à 20 h 30 à la salle Gilles Ploquin

OCTOBRE

1er : au fil du conte à 20 h 30 à la MJC
 2 : braderie au secours populaire de 10 h à 17 h
 2 et 3 : théâtre patoisant à la MJC
 9 et 10 : théâtre patoisant à la MJC
 9 : assemblée générale FNACA 9 h salle Gilles Ploquin

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

sortira début octobre.
 Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 septembre. Les activités prévues jusqu'au 15 novembre pourront y être annoncées.

"Vivre à Mouthiers sur Boëme"

CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Inauguration de l'EHPAD : au cœur de la commune, pour bien vieillir



Le choeur des hommes dans le choeur de l'église



Expo du centre de loisirs au cœur de l'été.

(Photos Alain PORTE)



Les enseignes fabriquées par les lycéens de Sillac, (1996)

le graph peint par les jeunes monastériens en 2009



Donner et recevoir, le sens des échanges solidaires avec Koudougou



Chaque année,
les rendez-vous du printemps
avec Monsieur CARNAVAL
ou mesdames les truites



Marianne a déménagé en 1999

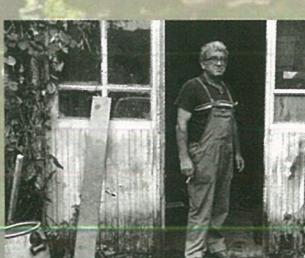
LES MAIRES QUI ONT ANIMÉ LA COMMUNE PENDANT LES 300 NUMÉROS



Bernard GERMON 1983-1994



N° 300 SEPTEMBRE 2010



Jean Pierre TMAGNA (par intérim 1994)



Cécile FORGERON depuis 1994